



Bulletin d'information N°2

Congrès FIAF 2001

Cinémathèque Marocaine,
Rabat

20-29 avril 2001

A tous les affiliés de la FIAF

Voici le deuxième bulletin d'information relatif au 57ème Congrès de la FIAF organisé par la Cinémathèque Marocaine qui se tiendra à Rabat du 20 au 29 avril 2001. Nous vous adressons ici une information complémentaire au premier bulletin d'information sur le programme, les dates et les lieux.

Lieux

Le symposium et le Workshop se tiendront à la Cinémathèque Marocaine dont l'infrastructure peut accueillir les activités principales: projections de films, vidéos, diapositives, traductions simultanées, secrétariat, expositions, etc. Les réunions du Comité directeur se tiendront le 20, 21, 22 et 29 avril soit au Centre d'Accueil et de Conférence (CAC), situé à quelques minutes de la Cinémathèque, soit dans un hôtel de la ville. L'Assemblée Générale aura lieu le 27 et 28 avril au Centre d'Accueil et de Conférence (CAC). Des locaux seront disponibles pour accueillir les réunions des groupements régionaux qui se tiendront le 26 avril le matin. Il sera possible de se restaurer au Centre d'Accueil et de Conférence qui est également un agréable espace de travail et de détente. Des traductions simultanées en français, anglais et espagnol seront à votre disposition pour le symposium, le workshop et l'Assemblée Générale.

Administration

Le secrétariat du Congrès et de la FIAF se situeront à la Cinémathèque pendant le Symposium et le Workshop et au CAC pendant l'Assemblée Générale et les réunions régionales. Vous trouverez ci-dessous la fiche d'inscription au Congrès que nous vous demandons de retourner à la Cinémathèque Marocaine et au Secrétariat de la FIAF **avant le 31 janvier 2001**.

Hôtels

Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de l'hôtel qui doit nous parvenir **avant le 31 janvier 2001**. Nous vous informons que le mois d'avril est une période touristique à Rabat et donc de grande affluence. Pour cette raison, au-delà de cette date, nous ne pouvons garantir une réservation dans un hôtel sélectionné. En effet, nous vous proposons un large éventail d'hôtels de différentes catégories qui ont l'avantage d'être situés au centre de la ville et présentent le confort nécessaire. Dans certains hôtels (5 étoiles), l'accès à la piscine, au gymnasium et au club de sport est libre. Nous vous demandons, par ailleurs, de conserver une copie du formulaire de réservation et de prévoir les assurances de voyage.

Visas

Pour obtenir de plus amples informations en matière de délivrance de visas pour le Maroc, nous vous conseillons de consulter votre agence de voyage et éventuellement l'Ambassade ou le Consulat du Maroc dans votre pays. Nous nous tenons à votre disposition pour tout soutien dans ce domaine. Voici une liste non exhaustive des pays nécessitant un visa pour le Maroc: Afrique du Sud, Albanie, Angola, Bangladesh, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Chine, Grèce, Croatie, Cuba, Egypte, Equateur, Hongrie, Inde, Iran, Israël, Macédoine, Nicaragua, Pologne, Russie, Slovénie, Thaïlande, Uruguay, Viêt-nam, Yougoslavie.

Symposium

Le symposium **"Cinéma colonial: patrimoine filmique emprunté"** se tiendra le 23 et 24 avril dans la salle principale de la Cinémathèque Marocaine (300 places). Ce cinéma constitue une mémoire visuelle potentielle pour le Maroc mais également pour de nombreux pays ayant vécu des situations similaires, notamment en Afrique et en Asie. Il est d'autant plus important de se préoccuper de ce patrimoine produit un peu partout dans le monde, et qui a caractérisé la production cinématographique mondiale durant toute la première moitié du siècle. Si une grande partie de ce patrimoine, pour des raisons techniques notamment, est en train de disparaître, c'est une raison de plus pour sauvegarder ce qui reste. C'est un travail de sensibilisation effectué par les cinémathèques que de veiller à sauvegarder ce patrimoine, de procéder à sa diffusion et de le mettre à la disposition des historiens et chercheurs pour un enrichissement mutuel. Abdelkader Benali, universitaire à Paris et auteur d'un ouvrage sur la question, supervise ce symposium dont les actes seront publiés dans un numéro spécial de la revue *Journal of Film Preservation*.

Workshop

Le workshop qui a pour thème **"Création et développement des nouvelles cinémathèques"** se déroulera dans la salle principale de la Cinémathèque Marocaine le 25 avril. Si la FIAF a pour mission de veiller à la sauvegarde du patrimoine filmique international, elle peut apporter son soutien aux pays dépourvus de cinémathèques ou ayant des cinémathèques naissantes, en soutenant la création et le développement de ces institutions dans tous les aspects: dépôt, conservation, restauration, catalogage, recherche et diffusion. Le sujet de ce workshop est d'actualité. Il vise à soutenir les archives dans leur effort et à réactiver le véritable rôle fédérateur de la FIAF. Ce workshop sera animé par des interventions de personnes faisant partie de la fédération ou extérieures à celle-ci, qu'elles soient issues de pays où existent des cinémathèques ou qui en sont dépourvus. Elles partageront leur expérience sur les aspects techniques et structurels qui peuvent constituer des entraves au développement de leur institution. Il a été convenu qu'à l'issue de ce workshop serait créée une commission dont le rôle est d'approfondir la réflexion sur ces questions. Les idées retenues par cette commission seront sujet à discussion lors de l'open forum le samedi 28 avril après-midi.

Exposition

Avec le précieux concours de la Cinémathèque de Toulouse, une exposition sur le thème du Symposium sera visible dans les locaux de la Cinémathèque Marocaine. Cette exposition intitulée **"L'orientalisme dans le cinéma français de 1910 à 1950, un parcours dans les jardins imaginaires du rêve orientaliste"** présente des photogrammes relatant l'épopée coloniale.

Transport

Compte tenu de l'éloignement de la Cinémathèque Marocaine par rapport au centre de la ville où se situent les hôtels, le transport est assuré vers la Cinémathèque et le CAC, les deux endroits où se déroule le congrès. L'aéroport principal du Maroc étant l'aéroport international Mohamed V de Casablanca, nous vous conseillons de transiter par Paris qui est relié à Rabat par une ligne directe.

Divers

Des moments de détente seront prévus pour les congressistes. Des informations plus détaillées vous seront fournies dans le troisième bulletin d'information.